



**Communiqué 2019-10**  
**Le 26 février 2019**  
**Informations diverses**

Message aux membres,

- La plainte au niveau de la CNESST du poste de Gatineau a été transmise au bureau de la révision, une étape où les plaignants peuvent faire valoir des points qu'ils estiment que l'inspectrice n'a pas couverts adéquatement. (voir communiqué 2019-08)
- Notre président a rencontré des gestionnaires de CRQ dans le cadre des dossiers associés aux enquêtes, il a fait part des problématiques et inquiétude des membres vis-à-vis le positionnement de l'employeur. Un retour sera fait sous peu.
- Il a été porté à notre attention que l'employeur vise à atteindre des cibles de vérifications qui semblent impossibles, au début d'avril prochain, un CLOT est prévu, et nous prévoyons en faire part à l'employeur, si vous avez des informations ou documents qui étayeraient des situations spéciales, nous vous demandons de contacter directement un membre de l'exécutif.
- La mise en place de la table de travail sur les statuts, devoirs et pouvoirs à titre de constable spécial (code criminel, CSR et code de procédure pénal) a commencé par la cueillette de renseignements, si vous avez des cas, dossiers ou événements qui seraient pertinents, veuillez contacter Jean-Claude (514-208-5575).
- Au niveau de la démarche de recherche pour valider une possible affiliation, ou une entente de service avec un autre syndicat, à ce jour nous avons rencontré 2 organisations, une autre s'est dite pas intéressée, des contacts ont été établis avec 3 autres syndicats pour une rencontre éventuelle. L'agencement des agendas est vraiment un défi pour établir une plage horaire satisfaisante pour tous. A suivre.

Syndicalement votre,

Votre Exécutif